

Quinze jours après, les agents de la compagnie n'étaient pas encore revenus et Jean-Pierre Thérien fut pris d'inquiétude. Il les attendit encore près d'une semaine mais en vain. Les travaux continuaient aux Chutes et la compagnie avait augmenté le nombre de ses ouvriers. Elle gagnait du terrain et tout le bas du troisième rang était maintenant sa propriété.

Un matin, Jean-Pierre Thérien n'y tint plus. Il se rendit aux baraquements et se fit indiquer les bureaux. Là, il se trouva en présence de l'un de ceux qui étaient venus le voir et qui feignit de ne pas le reconnaître. Thérien manqua alors de son aplomb. Il rassembla difficilement les arguments qu'il avait amassés au cours de la route pour son plaidoyer et qui étaient épars maintenant.

—Je viens pour mon champ..... Vous savez bien, celui qui se trouve au bout du Rang de l'Eglise.....

—Ah! oui, je vous remets..... alors vous êtes décidé à nous céder votre terre pour mille piastres. C'est bien, êtes-vous prêt à passer le contrat?.....

—Ah!..... mais non!..... c'est deux mille piastres..... deux mille que j'ai dit; pas un sou de moins!

—Regrets, monsieur..... mais pas d'affaires à ce compte-là."

Thérien réfléchit un instant.

"Disons quinze cents piastres," hasarda-t-il d'une voix presque étouffée.

—Mille pas un sou de plus.

Jean-Pierre Thérien coiffa son chapeau à larges bords et partit en maugréant des injures.

Huit jours, quinze jours se passèrent et Jean-Pierre n'entendit plus parler des agents de la compagnie dont les travaux avançaient pourtant avec rapidité. Puis il reçut un papier paraphé de noms d'officiers en lois et sur lequel on le priait de donner toutes sortes de détails sur sa terre: son étendue, son rendement, etc. Il se rendit avec joie à cette demande, grossissant les chiffres un peu, convaincu que par là on en viendrait à son prix.

Mais au bout d'un mois, Jean-Pierre Thérien reçut par la poste un avis qui le galvanisa: la compagnie avait pris des procédures